

# Le public paye mieux que le privé

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4962 - Lundi 23 décembre 2019 - Prix : 10 DA

Relizane

## Le raqi Belahmar tué suite à une agression à l'arme blanche

Page 24

Prix élevé du tubercule

## Tebboune ne veut pas entendre parler de pomme de terre à 100 DA

Page 3

### Venezuela, l'année sans pareille

Par Mohamed Habili

Lorsqu'en janvier 2019, ce qu'on a appelé la crise présidentielle du Venezuela a éclaté, les chances que le président élu, ou plus exactement réélu, il est vrai dans des conditions hautement contestées à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, se maintienne malgré tout au pouvoir, lui et son régime, semblaient des plus réduites. Pourtant quasiment une année plus tard, non seulement il est toujours en place, ce qu'il doit bien sûr à la fidélité de ses partisans, dont les forces armées, mais pas seulement, mais c'est son rival, le président autoproclamé Juan Guaidó qui dans l'intervalle a perdu beaucoup et de son entrain et de sa visibilité. S'il conserve le soutien de la cinquantaine de pays qui l'ont reconnu dès le départ, dont les Etats-Unis, les pays européens, et la plupart des Etats du continent, il donne néanmoins le sentiment d'avoir déjà tout tenté contre Maduro, mais en vain. De sorte qu'on voit mal ce qu'il pourrait faire de plus, ou ce qui pourrait être entrepris par ses alliés qui ne l'ait pas été jusque-là, ces derniers étant des acteurs bien plus puissants que lui, pour lui permettre du moins de redresser la barre à son avantage. Et ainsi aborder la nouvelle année sous de meilleurs auspices. Pour faire tomber Maduro, tout a été entrepris à l'intérieur : mobilisations incessantes, tentatives de putsch, sabotages économiques, et d'autres choses encore. On a même eu droit à ce spectacle surréaliste ayant tenu place en avril dernier d'un Guaidó entouré de ses partisans en armes occupé à soulever une base militaire de l'extérieur de ses murs.

Suite en page 3

## Le Président inaugure la 28<sup>e</sup> Foire de la production algérienne

# Première sortie et premières décisions de Tebboune

- Le Président annonce la création d'un ministère dédié aux start-up et à la micro-entreprise
- Tebboune estime «inconcevable» que l'Algérie importe du blé pour gaspiller le pain



PH/E. Soraya/J. A.

Inaugurant la 28<sup>e</sup> Foire de la production algérienne «FPA 2019» au Palais des expositions, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est montré très attentif aux préoccupations des producteurs algériens et déterminé à dynamiser, diversifier et développer l'économie algérienne. Lire page 2

Après un désintéret ayant suivi son interdiction durant la décennie noire

## La chasse, un passe-temps qui revient en force

Page 4

Tizi Ouzou

## Plus de 70 participants au festival de la BD et de la caricature

Page 13

Le Président inaugure la 28<sup>e</sup> Foire de la production algérienne

# Première sortie et premières décisions de Tebboune

■ Inaugurant la 28<sup>e</sup> Foire de la production algérienne «FPA 2019» au Palais des expositions, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est montré très attentif aux préoccupations des producteurs algériens et déterminé à dynamiser, diversifier et développer l'économie algérienne.



Par Thinhinene Khouchi

Lors de cette inauguration qui constitue sa première sortie sur le terrain en tant que président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé plusieurs mesures pour développer et diversifier l'économie du pays, dynamiser le trafic aérien concernant les vols intérieurs, faciliter et développer la production algérienne et enfin développer l'industrie nationale. Concernant le trafic aérien, le président a ordonné la réouverture de l'ensemble des aéroports inexploités au niveau national dès 2020 suggérant la création d'une filiale de la compagnie nationale Air Algérie dédiée exclusivement aux vols intérieurs afin de dynamiser le trafic aérien concernant les vols intérieurs. Le président a ainsi instruit le P-dg d'Air Algérie Bakhouche Allache, pour l'ouverture des aéroports aux deserts quotidiennes estimant «intolérable» de construire des aéroports au niveau national sans que ceux-ci soient opérationnels et desservis quotidiennement. Visant le développement du trafic aérien intérieur, le président de la République a ainsi suggéré de créer une nouvelle filiale de la compagnie nationale aérienne qui «s'occuperait exclusivement des vols intérieurs» dans le cas où Air Algérie ne serait pas en mesure d'assurer cette mission. «Chaque aéroport doit accueillir au moins un vol quotidien pour faciliter le déplacement des citoyens», a insisté le Président. En outre, en présence de membres du gouvernement, de plusieurs personnalités et des représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, a appelé les opérateurs industriels à s'inspirer de l'industrie militaire en matière de taux d'intégration national, estimant qu'«il s'agit de la seule industrie mécanique en Algérie». Le secteur des indus-

tries militaires en Algérie doit «servir de modèle aux opérateurs industriels en matière d'intégration», a déclaré Tebboune après avoir inauguré la 28<sup>e</sup> Foire de la production algérienne «FPA 2019» au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), appelant à «s'inspirer du patriotisme, de l'engagement et du sérieux du secteur militaire dans le processus de redressement industriel». Au niveau du pavillon des entreprises de l'industrie militaire, première étape de sa visite à la FPA, le président de la République a souligné que «l'industrie militaire constitue la locomotive de l'industrie nationale», estimant qu'«il s'agit de la seule industrie mécanique en Algérie». Tebboune a appelé les responsables en charge de l'industrie militaire à élargir leurs activités aux usages civils. Le chef de l'Etat a déploré, dans ce cadre, le fait que certains opérateurs ont gaspillé, des années durant, d'importantes ressources financières en monnaie nationale et en devise étrangère sans aucun résultat. «Certains projets ne peuvent être qualifiés d'industrie, car il s'agit simplement d'une importation masquée», a-t-il lancé, ajoutant : «nous ne pouvons avoir un accès forcé à l'industrie» c'est pourquoi nous sommes appelés à «réviser les procédés d'importation» et à «traiter certaines pratiques immorales entachant cette opération». Prennent part à cette foire, qui se tient jusqu'au 28 décembre en cours sous le slogan «Algérie : une économie diversifiée, innovante et compétitive», 16 entreprises relevant du secteur militaire qui exposent leurs produits sur une superficie de 2 500 m<sup>2</sup>.

## Le Président annonce la création d'un ministère dédié aux start-up et à la micro-entreprise

En outre, tout en lançant un message aux jeunes pour s'investir dans ce créneau, le prési-

dent de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la création d'un département ministériel dédié aux start-up et à la micro-entreprise, ainsi que des incubateurs dans toutes les grandes villes du pays. «Nous allons créer le maximum d'incubateurs dans toutes les grandes villes du pays, qui seront parrainés par un ministère des start-up et de la micro-entreprise», a indiqué le président de la République. Le président Tebboune, qui s'est longuement attardé au niveau de l'espace abritant les start-up, a échangé des propos avec des jeunes porteurs de projets, leur assurant que la composante de ce nouveau ministère comptera des jeunes. Il a également annoncé la création d'une banque qui sera chargée de suivre et d'accompagner les jeunes porteurs de projets. «Cette banque de start-up sera un partenaire qui vous suivra et vous encouragera dans la concrétisation de vos projets», a indiqué le chef de l'Etat.

## Tebboune estime «inconcevable» que l'Algérie importe du blé pour gaspiller le pain

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a lancé un appel contre le gaspillage du pain, estimant qu'il était «inconcevable» que l'Algérie importe du blé pour gaspiller le pain. «Acheter du blé pour gaspiller le pain est une perte en devises», a-t-il déclaré en marge de la 28<sup>e</sup> édition de la Foire de la production nationale. Les importations nationales en blé tendre avoisinent 6,2 millions de tonnes annuellement. Les pouvoirs publics avaient pris récemment des mesures pour réduire les importations en cette céréale, en définissant les besoins réels du marché national qui ne devraient pas dépasser 4 millions de tonnes par an. Par ailleurs,



Phs/E. Soraya J. A.



l'Algérie a diminué ses importations en céréales permettant au Trésor public d'économiser un milliard de dollars dont 908 millions de dollars de blé dur que le pays a cessé d'importer depuis juin dernier. Durant les premiers mois de 2019, les importations en céréales (blé tendre, blé dur, maïs) avaient atteint 2,11 milliards de dollars, contre 2,4 milliards à la même période de 2018. D'autre part, Tebboune a

aborder le secteur de l'habitat en soulignant la nécessité d'accélérer la réalisation des projets inscrits avec des critères répondant aux normes. Enfin, notons que cette 28<sup>e</sup> édition se tient jusqu'au 28 décembre avec la participation de 467 entreprises algériennes publiques, privées et start-up, sur une superficie globale de 22 352 m<sup>2</sup>, selon la (Safex), organisatrice de cet événement.

T. K.

Prix élevé du tubercule

# Tebboune ne veut pas entendre parler de pomme de terre à 100 DA

■ Face à la hausse continue de la pomme de terre qui a franchi souvent la barre de 100 DA le kilogramme, notamment en cette période, le nouveau président de la République ne veut plus entendre parler de cette hausse.

Par Louiza Ait Ramdane

Au moment où l'Etat continue d'importer la patate, son prix ne peut pas dépasser la barre de 60 DA, indique le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de l'inauguration de la foire de la production nationale. «Il est anormal que le prix du kilo de pomme de terre dépasse les 60 DA», déclare-t-il, soulignant qu'«il est inadmissible d'avoir des stocks de quantités importantes de pomme de terre dans les chambres froides et continuer en même temps d'importer ce produit». Il dit de ne pas vouloir entendre parler encore une fois de prix de 100 DA pour la pomme de terre. Les prix de la pomme de terre sont en continue hausse, même en période d'abondance de la production et malgré de stockage de quantités importantes de ce produit dans les chambres froides. La flambée d'un produit aussi largement consommé et suffisamment produit au niveau local pousse à revoir la politique agricole en Algérie. Toutes les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont rien apporté sur le terrain. Le simple citoyen continue à payer le prix fort pour acheter ce produit. La hausse des prix de la patate s'explique essentiellement par la spéculation. Les spéculateurs s'adonnent à leur pratique favorite et augmentent les prix de la pomme de terre dans des proportions inadmissibles. Cette



Ph. S. S. Sayada / A.

hausse persiste encore, en l'absence d'un contrôle vigoureux des services concernés. Aussi, la planification, le suivi et la commercialisation font défaut à tous les niveaux.

Une hausse au même titre que les prix des fruits et légumes et des autres produits de large consommation de saison. Ce tubercule réputé comme légume des pauvres est désormais inaccessible pour les petites bourses. Malgré les déstockages et les assurances des autorités, la tendance haussière risque de durer dans le temps. À force de réitérer les promesses jamais tenues, le citoyen ne fait plus confiance aux discours. Le prix de la pomme de terre est en hausse par rapport au pouvoir

d'achat des citoyens. La hausse non justifiée de la patate est imputée aux mandataires qui ont la mainmise sur l'approvisionnement des marchés en cette matière. Concernant l'importation, quelque 38 000 tonnes de semences de pomme de terre ont été importées à travers le port de Mostaganem en prévision de la saison agricole 2020-2021, selon la direction de wilaya des services agricoles. La quantité de différentes espèces de semences de pomme de terre importées de Hollande, France, Danemark a atteint 38 000 tonnes. L'opération a été lancée en octobre dernier. Il est attendu que la quantité de semences de pomme de terre importées via le port de Mostaganem dépassera

90 000 tonnes pour couvrir les besoins nationaux, selon la même source.

Les semences importées sont soumises, avant leur arrivée aux quais du port de Mostaganem, à des analyses par la station régionale de protection végétale de Oued Hadaik (Sayada). Une fois admises au port, elles font l'objet d'autres analyses au niveau des silos pour avoir l'autorisation de vente. Les prix des semences au marché national cette saison sont à la portée des agriculteurs. Le prix d'un quintal des semences «Rodolphe» qui suscitent l'engouement des producteurs de pomme de terre varie entre 15 000 et 20 000 DA.

L. A. R.

## Salaires

## Le public paye mieux que le privé

Les résultats de l'enquête de l'Office national des statistiques confirment que les salariés du secteur public en Algérie sont mieux payés que ceux du secteur privé. Le rapport mentionne que le salaire moyen mensuel net a été de l'ordre de 57 300 DA dans le secteur public et de 33 400 DA dans le secteur privé national en 2018, soit une différence de 23 900 DA. «Cette disparité salariale entre les deux secteurs public et privé est due, en partie, à l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux», indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires réalisée en mai 2018. Par statut juridique et par activité, il est relevé que dans le secteur public, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives 107 000 DA, transports et communication 58 500 DA et l'activité financière 57 200 DA. Par contre, ils sont relativement bas dans les sec-

teurs de la construction 37 000 DA et hôtels et restaurants 35 800 DA. Dans le secteur privé, les activités les mieux rémunérées sont le secteur financier 75 100 DA, la santé 46 000 DA et le commerce et réparation 43 600 DA. A l'inverse, les activités les moins payées sont les industries extractives 26 400 DA, l'immobilier et services aux entreprises 28 400 DA et la construction 30 000 DA. Globalement, le salaire moyen mensuel net a enregistré en 2018 «une faible progression» (1,6%), selon l'ONS, confirmant la tendance haussière entamée depuis 2014 avec une hausse de 4,8% en 2014, de 3,8% en 2015, de 1,7% en 2016 et de 1,1% en 2017. Ces résultats font suite aux augmentations «relativement conséquentes» réalisées dès 2010 (7,4%) puis en 2011 (9,1%), en 2012 (8,2%) et en 2013 (13,7%). Par qualification, cette hausse est de 1,2% pour les cadres et 1,9% pour les agents de maîtrise, et de 1,04% pour le personnel d'exécution.

Au niveau national, le salaire de base est composé à hauteur de 63% des primes et indemnités et de 37% de la rémunération brute totale. En outre, le salaire net mensuel moyen en Algérie (hors agriculture et administration) a été estimé à 41 000 DA en 2018 contre 40 325 DA en 2017, soit une hausse annuelle de 1,6%, selon l'ONS. Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite).

### Les secteurs des hydrocarbures et des finances en pôle position

Par secteur d'activités, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (production et services d'hydrocarbures) avec 106 200 DA et dans les activités financières (banques et assurances) avec 60 300 DA, suivis par les secteurs de la production

et distribution de l'électricité du gaz et eau avec 46 359 DA et de la santé avec 46 000 DA. L'ONS note que les salaires sont plus élevés dans les industries extractives et les activités financières du fait que les entreprises relevant de ces deux secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de moyens financiers que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique). Par ailleurs, des écarts de salaires pour la même qualification selon les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés. Ainsi, pour les agents de maîtrise, le salaire net moyen dans les activités extractives est de 100 500 DA contre 36 700 DA dans le secteur de la construction. Pour les agents d'exécution, le salaire net moyen est de 73 000 DA dans les industries extractives contre 24 500 DA dans celui de la santé. Selon l'ONS, «la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécifi-

## LA QUESTION DU JOUR

## Venezuela, l'année sans pareille

Suite de la page une

Et depuis l'étranger, ce qui a été accompli dans le même but est pire encore, le Venezuela se trouvant depuis des mois maintenant sous le coup d'un blocus économique draconien, auquel peut-être nul autre pays n'aurait résisté. Il y a seulement quelques semaines, l'Organisation des Etats américains brandissait la menace d'une intervention militaire sous le prétexte d'une urgence humanitaire. Mais en définitive rien n'y aura fait. Une année particulièrement pénible pour les Vénézuéliens, et davantage encore pour les partisans du régime socialiste de Maduro, mais qui néanmoins à sa fin trouve ce dernier en meilleure position qu'au moment où il la commençait, même s'il est loin encore d'être tiré d'affaire. Avant que cela n'arrive au Venezuela, on ne connaissait pas d'exemple d'un pays avec deux présidents se disputant la légitimité, et se partageant la reconnaissance du monde à peu près à parts égales. Le plus surprenant cependant n'est pas là, mais dans le fait qu'ils aient pu coexister toute une année. Ce qui aurait été assez dans l'ordre des choses en effet, c'est que l'un d'eux n'a de cesse de se débarrasser de son rival par les moyens habituels en pareil cas. Or, à aucun moment celui qui était en meilleure position d'éliminer l'autre, en l'occurrence Maduro, n'a même tenté à la vie de Guaido. Même quand à un certain moment celui-ci avait quitté le pays, et qu'on avait cru tout naturellement que ce serait sûrement sans retour, il a pu ensuite rentrer, et poursuivre son travail de sape en toute légalité, ce qui tout de même n'est pas banal. Un dialogue a même pu ensuite se nouer entre les deux bords, sous l'égide de la Norvège et chez elle, mais qui n'ayant pas abouti est aujourd'hui à l'arrêt. Voilà donc quel'un qui depuis des années nous est décrit comme un affreux dictateur, qui laisse un opposant non seulement autoproclamé président mais reconnu comme tel par une cinquantaine d'Etats, lequel de plus en appelle quotidiennement à son renversement, quitte par une intervention de l'étranger, qui le laisse en dépit de toutes ces provocations libre de ses mouvements. N'est-ce pas là le meilleur signe que ce «dictateur» n'est pas près de tomber?

M. H.

cités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires».

Meriem Benchaouia

Après un désintéret ayant suivi son interdiction durant la décennie noire

# La chasse, un passe-temps qui revient en force

■ La chasse est un passe-temps qui reprend progressivement ses lettres de noblesse à Boumerdès ces dernières années après un désintéret qui a suivi son interdiction durant la décennie noire.

Par Soulef Gh.

La wilaya compte actuellement plus de 400 chasseurs organisés dans 24 associations couvrant tout le territoire de Boumerdès et affiliées à la Fédération de chasse de la wilaya, présidée par Youcef Benaâmane. «L'organisation des chasseurs de la wilaya en associations vise à faciliter et encadrer cette activité à caractère sportif, d'autant plus qu'elle s'appuie sur l'usage d'une arme légère pour attraper une proie ou un gibier dans des lieux généralement reculés, ou situés en montagne», a indiqué à l'APS M. Benaâmane. Dans un souci de qualification et de structuration des amateurs de ce sport-hobby, les services des forêts de Boumerdès, en charge de ce secteur, assureront des sessions de formation théoriques et pratiques au profit de la totalité des chasseurs (de nombre de plus de 400) adhérents aux associations de chasse de la wilaya, et ce tout au long de l'année 2020, a-t-on appris auprès du conservateur local des forêts. Les sessions de formation, d'une durée de trois jours chacune, sont dictées par la législation régissant cette activité, portant sur l'obligation de «l'organisation de stages de formation au profit des chasseurs, en vue d'obtenir une attestation d'habilitation nécessaire pour la délivrance d'un permis de chasse», a précisé à l'APS Hamadouche Hocine, en marge de l'ouverture de la première session de formation du genre dans la wilaya, au profit de 50 chasseurs stagiaires. Il a ajouté que le permis de chasse en



question accorde à son propriétaire le droit de chasse pendant la période d'ouverture de cette activité, avec la désignation des espèces autorisées à la chasse, et de la période d'interdiction de la chasse, connue pour être la période de reproduction des espèces concernées. La session de formation, composée de cours théoriques et pratiques, «permet de sensibiliser les stagiaires sur les potentialités de la wilaya en matière de gibier et sa répartition dans les zones climatiques de la wilaya, ainsi que les

maladies affectant ce patrimoine, notamment», selon le chef du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Sidi Ahmed Baâziz. Le volet théorique a trait à la réglementation de l'activité de chasse et aux règles de sécurité la régissant, au moment où les exercices pratiques portent sur le maniement des armes et les questions relatives à la sécurité, et les gestes de secourisme à adopter en cas d'accidents de chasse, tout en mettant l'accent sur les espèces menacées et

protégées, dans le but de préserver la biodiversité. «Cette formation est très bénéfique pour les chasseurs, notamment au volet sanitaire et préventif, car ils sont informés des principales maladies du gibier et leur prévention, ainsi que sur les zoonoses susceptibles d'être contractées par eux, et les moyens de reconnaître une proie morte ou pas», a indiqué, à l'APS, le vétérinaire spécialiste Sara Messaoud Bouraghda. De nombreux chasseurs bénéficiaires de cette session de formation, abritée par

l'Institut national de tourisme et d'hôtellerie d'El Kerma de Boumerdès, ont exprimé leur «satisfaction» à l'égard de cette initiative susceptible de «contribuer au relèvement du niveau des connaissances théoriques des pratiquants de ce sport-hobby», ont-ils indiqué. «Cette formation est primordiale pour l'obtention du permis de chasse. Elle permet de pratiquer la chasse dans un cadre organisé et légal, garant de la protection du chasseur», ont-ils ajouté.

S. Gh./APS

## Diabète

### 30% des diabétiques ne découvrent leur maladie que suite à une complication

Pas moins de 30% des diabétiques ne découvrent leur maladie que suite à une complication ou d'un accident cardiovasculaire, a révélé à l'APS le président de la Société algérienne de diabétologie, le P Mourad Samrouni. «Il n'est pas rare que des patients arrivent avec des complications dues au diabète sans même savoir qu'ils souffrent de cette maladie chronique», a indiqué ce spécialiste, également chef de service de médecine interne au CHU de Beni Messous

(Alger). Pour ce dernier, le diabète est une maladie silencieuse et indolore qui peut passer longtemps inaperçue dans beaucoup de cas. «Les cas de diabète ne sont diagnostiqués le plus souvent que lorsque les complications à long terme surgissent», a expliqué le P Samrouni. Les complications peuvent toucher plusieurs organes du corps, principalement les reins, (néphropathie), les yeux (rétinopathie), le système neurologique (neuropathie), le cœur (infarctus) et les

vaisseaux sanguins (hypertension, artériosclérose, AVC), a rappelé le même spécialiste. Dans ce sens, il a préconisé un contrôle systématique de la glycémie chez les personnes à risque à partir d'un certain âge. «Une personne vivant en Algérie, âgée de plus de 35 ans et ayant des facteurs de risques particulièrement, à savoir l'obésité, un tour de taille augmenté, des antécédents familiaux de diabètes, hypertendu, ayant un taux de cholestérol élevé, doit contrôler chaque

année son taux de sucre par une hémoglobine glyquée ou une glycémie à jeun», a-t-il recommandé. Une enquête nationale réalisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la période 2016/2017, et rendu publique en novembre dernier, a montré que plus de 14% des Algériens, âgés entre 18 et 69 ans, souffraient de diabète. «Le taux de prévalence du diabète est passé de 8% en

2003, à 10% en 2012 pour atteindre 14% en 2017», ont démontré les résultats de l'enquête, effectuée sur un échantillon de 7 450 personnes représentant les différentes régions du pays. Selon cette enquête, 53,5% des personnes interrogées n'ont jamais bénéficié d'une mesure de la glycémie par les professionnels de la santé et 29,7% des diabétiques sont sous insuline et 78,2% sous antidiabétiques oraux.

Khaled F.

Plus de 70 jeunes attendus à Tamanrasset

### Rencontre nationale de la créativité des jeunes

Plus de 70 jeunes, issus des différentes régions du pays, devront prendre part à la première rencontre de la créativité des jeunes qui s'ouvrira aujourd'hui dans la wilaya de Tamanrasset, ont indiqué dimanche des responsables de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Cette manifestation nationale (23-25 décembre) pour laquelle 17

wilayas ont d'ores et déjà confirmé leur participation, s'assigne comme objectifs l'encouragement des créativité et innovations des jeunes opérées dans différents segments des technologies et de la science, l'échange des expériences entre participants, et la vulgarisation des nouveautés réalisées par les jeunes de la région, a indiqué le chargé de l'informa-

tion à la DJS, Moulay Hacem Berrichi. Le programme de cette première rencontre nationale à Tamanrasset prévoit des concours des créativité exposées, des communications scientifiques et académiques sur la nécessaire promotion de l'innovation et la création auprès des jeunes, notamment ceux structurés dans les établissements des jeunes,

espaces appropriés pour le développement de pareilles activités, et les modalités d'orientation des jeunes dans les domaines de créativité. Une exposition de sensibilisation du grand public sur les différentes créativité des jeunes prévue à la maison de jeunes de la ville de Tamanrasset, figure également au menu de cette rencontre nationale coïncidant avec les

vacances scolaires d'hiver. Des randonnées touristiques seront également organisées au profit des participants au niveau des zones touristiques de la région leur permettant de s'enquérir des potentialités touristiques et sites historiques que renferme cette région du Grand Sud du pays, selon les organisateurs.

Maya G.

## Sucre

# Baisse notable des prix sur les marchés de détail et de gros

■ Les prix du sucre ont enregistré une baisse notable sur les marchés de gros des produits alimentaires produisant ainsi un recul allant jusqu'à 10%/kg au niveau des marchés de détail, a indiqué le président de la Fédération nationale des grossistes en produits alimentaires, Saïd Kabli.

Par Salem K.

Le prix du kilogramme de sucre a baissé, depuis plusieurs semaines, au niveau des marchés de



gros où il est vendu entre 71 et 71 da/kg, a fait savoir M. Kabli dans une déclaration à l'APS, précisant que ces prix peuvent encore reculer pour peu qu'on applique un contrôle rigoureux et continu sur les activités des commerçants au niveau des marchés de détails. Vendu actuellement entre 74 et 78 Da au niveau des grandes surfaces et des supermarchés, le prix de vente du sucre a baissé de 10% par rapport à son prix depuis quelques semaines notamment pour les paquets de 2 et de 10 kg. Produit de grande consommation, le prix de sucre est sujet à des variations, pouvant durer des semaines, des cours au niveau des marchés internationaux, a expliqué M. Kabli, relevant que ces fluctuations n'ont toutefois pas d'impacts sur le prix de vente de cette matière en Algérie en raison de plusieurs facteurs, le plus important étant le non-respect par les commer-

çants de détail des marges de bénéfice. A ce propos, le président de la Fédération a affirmé que le prix du sucre n'était pas contrôlé au niveau des marchés de détail, alors que la marge de bénéfice est définie par le ministère du Commerce entre 7 et 12% sur la base du prix du kilogramme adopté dans les marchés de gros, une mesure qui n'est pas respectée par nombre de commerçants. En dépit du recul des prix du sucre tant sur les marchés internationaux qu'au niveau des marchés de gros en Algérie, le prix oscille en permanence entre 85 et 90 DA/kg dans certaines régions du pays notamment chez les épiceries, a-t-il ajouté. Il a appelé, dans ce sens, les pouvoirs publics à assurer davantage de contrôle sur les marchés de détail et d'œuvrer à la généralisation des marchés de proximité pour contenir le commerce parallèle.

S. K. / APS

## Monnaie unique

## La Cédéao encourage les Etats d'Afrique de l'Ouest à poursuivre leurs efforts

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a appelé ses membres «à poursuivre les efforts» pour permettre la création d'une monnaie unique, l'Eco, à l'horizon 2020. L'a Cédéao «exhorte les Etats-membres à poursuivre les efforts visant le respect des critères de convergence requis pour la mise

en œuvre de la monnaie commune», a déclaré Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la Cédéao à la clôture d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etats à Abuja. Les critères clés de convergence sont de rester en dessous de 3% du Produit intérieur brut de déficit, de 10% d'inflation, avec une dette inférieure à 70% du PIB.

Tout en se félicitant des «progrès enregistrés», la conférence a demandé au comité ministériel en charge du dossier d'«accélérer» ses efforts en vue de «la création de l'union monétaire de la Cédéao en 2020». Les chefs d'Etat des 15 pays de la région ont par ailleurs adopté le symbole de l'Eco - «EC» - ainsi que le nom de la future banque centra-

le de la Cédéao, la «Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest». Aucun calendrier précis n'a toutefois été annoncé officiellement. Zainab Shamsuna Ahmed, ministre des Finances du Nigeria, poids lourd économique régional, s'est montrée cependant prudente, affirmant que la mise en œuvre de l'Eco en 2020 «n'est pas certaine». «Il reste

encore du travail à faire individuellement pour répondre aux critères de convergence», a-t-elle souligné. A l'heure actuelle, les monnaies au sein de la Cédéao se divisent en deux camps: huit pays qui utilisent le franc CFA, dont la parité fixe est arrimée à l'euro, et sept autres avec autant de devises qui ne sont pas convertibles entre elles. Etabli en 1945, une quinzaine d'années avant l'indépendance des colonies françaises, la valeur du franc CFA est aujourd'hui indexée sur l'euro (1 euro = 655,96 francs CFA). Les Etats utilisant le CFA doivent par ailleurs déposer 50% de leurs réserves en France. En contrepartie, leur convertibilité illimitée avec l'euro leur donne une crédibilité internationale.

Malek Y.

## Brexit

## Le Royaume-Uni va produire une nouvelle pièce

Le gouvernement britannique a ordonné la production d'une nouvelle pièce de 50 pence (environ 0,58 euro) à l'occasion de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, prévue le 31 janvier. En octobre, le Trésor britannique avait dû suspendre la production

de cette pièce en raison du report du Brexit, programmé le 31 octobre puis repoussé, pour la troisième fois, à fin janvier prochain. Un million de pièces avaient dû être fondus. La décision de reprendre la production, avec la nouvelle date, a été

prise peu après la victoire écrasante des conservateurs, menés par le très pro-Brexit Premier ministre Boris Johnson, aux élections anticipées du 12 décembre, selon un document officiel. Vendredi, l'accord de divorce négocié par le dirigeant avec

Bruxelles a franchi une première étape décisive au Parlement, mettant sur les rails sans attendre Noël le retrait britannique de l'UE. La pièce, en or, argent ou cupronickel, portera le message «Paix, prospérité et amitié avec toutes les nations»

Agences

## Ouverture de la réunion du Conseil ministériel de l'OPAEP

## L'Algérie représentée par le P-dg de Sonatrach

Les travaux de la 103<sup>e</sup> réunion du conseil ministériel de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), se sont ouverts hier au Koweït en présence du P-dg du Groupe Sonatrach, Kamel

Eddine Chikhi, représentant du ministre de l'Energie à cette réunion, indique un communiqué du ministère. Lors de cette session, les ministres auront à examiner les questions organiques et organisationnelles de

l'organisation ainsi que l'évolution de la situation du marché pétrolier mondial, selon le communiqué. L'OPAEP a été fondée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite.

L'Algérie y a adhéré en 1970. Composée de 10 pays membres, cette organisation, dont le siège est au Koweït, tend à coordonner les politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promou-

voir leur développement économique. Sur le plan régional, elle organise la coopération sur le développement du pétrole, les projets collectifs et l'intégration régionale.

A. O.

## Argentine

## Les sénateurs approuvent des mesures d'urgence économique

Après les députés, les sénateurs argentins ont donné leur feu vert à un paquet de mesures d'urgence économique annoncé par le nouveau gouvernement de centre gauche pour tenter de sortir le pays de la crise. La majorité péroniste du camp présidentiel d'Alberto Fernandez et ses alliés ont approuvé la loi à la chambre haute par 41 voix contre 23,

après un débat marathon de douze heures. Les députés avaient déjà validé vendredi ce plan par 134 voix pour et 110 contre. Il s'agit de la première victoire législative pour M. Fernandez, entré en fonction le 10 décembre après avoir battu le libéral Mauricio Macri à la présidentielle. Dans le paquet législatif, qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, il est fait

mention de l'état d'urgence dans onze domaines, du secteur économique au secteur sanitaire. Parmi les mesures qui vont entrer en vigueur, des augmentations d'impôts pour les classes moyennes et supérieures, des incitations fiscales à la production ainsi que des avantages fiscaux pour les plus démunis. Le gouvernement va également instaurer une taxe de 30% sur

l'achat de devises étrangères, sur les paiements et retraits à l'étranger avec une carte bancaire ou sur les abonnements en dollars à des services comme Netflix et Spotify. Le gouvernement argentin cherche par ailleurs à financer en urgence un plan de lutte contre la faim via la distribution de bons alimentaires pour plus de deux millions de personnes dans un pays qui

compte 44 millions d'habitants. La situation économique de la troisième puissance d'Amérique latine est assez sombre. Outre une contraction du PIB de 3,1% prévue pour 2019 par le FMI, l'année devrait se terminer avec une inflation de 55% environ, un taux de pauvreté autour de 40% et un taux de chômage de 10,4%.

R. E.

## Khenchela

# Report du paiement de la facture des charges et services des logements AADL2

■ Le tribunal de Khenchela a rendu un jugement reportant le paiement de la facture des charges communes et des frais de services pour les habitants du quartier AADL2 de la ville de Khenchela, situé sur la route d'Ain Beida, a révélé samedi, le président du comité de quartier, Djemai Bekaouche.

Par Nassima A.

La décision rendue samedi dernier, de justice, ordonne ainsi à la Société de gestion immobilière «Gest Immo» d'ajourner le paiement des charges communes et frais de services estimé à plus de 3 000 dinars mensuels, dont les souscripteurs du projet de 2000 logements AADL de Khenchela doivent s'acquitter, a précisé la même source. Cette décision de justice, dont l'APS détient une copie, stipule que «Gest Immo» doit annuler le paiement de la facture des frais de services pour les souscripteurs du quartier AADL2 de Khenchela jusqu'à l'attribution et la signature des contrats de location-vente par l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), en plus de la nécessité de définir scrupuleusement le système régissant la copropriété. Saluant la décision du tribunal, le président du comité de quartier AADL 2 a également évoqué l'existence de nombreux problèmes auxquels les habitants sont confrontés en l'absence d'intervention de la part de la direction régionale de l'AADL pour les résoudre, plus de trois ans après la remise des clés aux bénéficiaires, a-t-il dit. Il a ajouté que l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement «n'a toujours pas pris la peine d'accorder des contrats de location-vente aux bénéficiaires malgré le fait d'avoir distribué 478 logements il y a plus de 3 ans», soulignant que les seules choses qui lient les

résidents à cette direction sont uniquement l'attestation d'attribution de logement et les factures mensuelles dont ils s'acquittent. Le responsable du comité de quartier AADL 2 a énuméré, en ce sens, les problèmes que rencontrent les résidents de cette cité, notamment les glissements de terrain en raison de l'absence d'un mur de soutènement, ce qui constitue, selon lui, une menace pour la vie des enfants, en plus de l'apparition de fissures sur les murs intérieurs des logements suite à la «triche» qui a émaillé, estime-t-il, les travaux de construction. Pour rappel, les habitants du quartier AADL 2 de Khenchela avaient organisé plusieurs rassemblements durant le mois d'octobre devant le bureau de «Gest Immo», implanté dans le même quartier, au cours desquels ils avaient exprimé leur «refus absolu» de payer les



charges inhérentes aux frais mensuels exigés s'élevant à plus de 3 000 dinars par mois sans contrepartie sur le terrain. Le 4 décembre dernier, le wali de Khenchela avait ordonné, pour sa part, la fermeture du bureau de la Société de gestion immobilière «Gest Immo».

## Mila

## Réception de 83 000 doses de vaccin des bovins contre la rage et la fièvre aphteuse

Les services de l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Mila ont reçu une quantité de 83 000 doses de vaccin des bovins contre la rage et la fièvre aphteuse, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). Ce quota de vaccins dont a bénéficié la wilaya dans le cadre d'une campagne nationale de vaccination contre la rage et la fièvre aphteuse chez les bovins lancée récemment, permettra de vacciner les bovins âgés de 2 mois et plus contre la fièvre aphteuse et les têtes bovines âgées de 6 mois et plus contre la rage, a précisé la même source. Devant durée deux mois, la campagne sera prise en

charge par des vétérinaires de statut privé désirant y participer, conformément à une convention signée avec la DSA, a fait savoir la même source. La wilaya de Mila compte 200 vétérinaires praticiens, a rappelé la même source, précisant qu'environ 80 vétérinaires avaient participé la saison écoulée (2018-2019) aux campagnes de vaccinations pour lesquelles il a été réservé près de 65.000 doses de vaccins contre la fièvre aphteuse aux bovins et ovins et 180 000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR) dont 171 000 doses consommées. Une quantité de 4 000 doses contre la

rage avait été réservée en septembre dernier au lancement d'une campagne de vaccination contre cette maladie à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la rage, a-t-on encore rappelé, précisant que la campagne se poursuit avec le concours de vétérinaires du secteur public. La DSA a fait état de 29 cas de rage signalés en 2019 chez des chiens, de cheptel et un âne et aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré durant les huit premiers mois de l'année en cours.

Samy Y.

## El Tarf

## Augmentation de près de 10% du taux de raccordement au réseau de gaz naturel

Le taux de raccordement au réseau de distribution publique de gaz naturel a enregistré cette année une augmentation de près de 10 % par rapport à l'exercice précédent, soit 66,93% contre 57,41% l'année

2018, a-t-on appris auprès du directeur local de la concession de distribution de l'électricité et du gaz. Une hausse de 9,52% de plus a été relevée cette année suite au raccordement de pas moins de 14 6845 foyers relevant

de la wilaya d'El Tarf, au réseau de distribution publique du gaz naturel, a affirmé Abdelkader Damene. D'autres opérations de raccordement au réseau de distribution publique du gaz naturel sont également prévues «pro-

chainement», au profit de 500 foyers, a-t-on soutenu de même source. Au total, 80 125 foyers répartis sur 24 communes de cette wilaya frontalière ont, à ce jour, bénéficié de cette précieuse énergie, contre 65 441 foyers

bénéficiaires, signalés en 2018, a-t-on signalé. Environ 100 foyers répartis à travers l'agglomération rurale de Guergour 3, relevant de la commune d'El Tarf ont été raccordés, au réseau de distribution publique du gaz naturel, lors d'une récente opération, a rappelé la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celles résidant en zones rurales et éparses.

D'autres opérations de raccordement au réseau de distribution publique du gaz naturel sont par ailleurs, prévues durant l'exercice 2020 au profit de 500 autres foyers, a relevé le responsable. Le taux de pénétration du gaz de ville dans la wilaya d'El Tarf a atteint plus de 70% alors que celui de l'alimentation en électricité est de l'ordre de près de 60%, a-t-on rappelé de même source.

R. R.

Amira Y.

## Saïda

## Récupération de plus de 1 800 ha de terres agricoles inexploitées

Une surface globale de 1 850 hectares de terres agricoles inexploitées par les bénéficiaires ont été récupérées cette année dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris auprès de la cellule d'information de la wilaya. Ces terres, attribuées dans le cadre de la mise en valeur et le soutien à l'investissement agricole, ont été récupérées suite à des inspections d'une commission de wilaya compétente qui a adressé des mises en demeure à 10 bénéficiaires avant la résiliation des contrats de concession, a-t-on indiqué. Les terres agricoles récupérées sont réparties à travers les

régions de Oued Tekkouk (commune d'Aïn Skhouana), de Maghdar et Mechraa Benhaouar (commune de Maamora), de Hamra (commune de Sid Ahmed), a-t-on précisé à la direction des services agricoles. Quelque 9.500 ha de terres agricoles attribués à 49 bénéficiaires ont fait l'objet d'inspection dans le cadre du programme d'assainissement du foncier agricole dans différentes communes de la wilaya de Saïda. Il est prévu, dans ce cadre, la récupération de toutes les terres agricoles dont les bénéficiaires n'ont pas concrétisé leurs projets agri-

coles d'investissement, a-t-on indiqué. Les bénéficiaires retardataires seront remplacés par d'autres projets de développement du secteur agricole au titre de cette opération à laquelle les autorités locales ont accordé un grand intérêt. La surface globale des terres attribuées dans le cadre des projets d'investissement agricole dans la wilaya de Saïda a atteint 14 100 ha répartis sur 212 bénéficiaires pour l'arboriculture et l'élevage, selon la DSA.

15<sup>e</sup> congrès du Polisario

# Appels pour accélérer la décolonisation au Sahara occidental

■ Plusieurs mouvements africains de libération et des formations politiques, solidaires de la cause saharouie, ont réitéré leur soutien indéfectible à ce peuple dans sa lutte pour son indépendance.

Par Fella Y.

**L**e militant mauritanien pour la décolonisation, Ladjji Traoré, secrétaire général du parti «Alliance progressiste de Mauritanie», a plaidé, dans une déclaration, en marge des travaux du 15<sup>e</sup> congrès du Front Polisario à Tifariti libéré, pour l'autodétermination du peuple sahraoui. «En tant que militants anti-colonialistes et anti-impérialistes, nous nous étions opposés à la division du Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie», a-t-il indiqué, avant d'ajouter: «nous sommes très conscients des liens profonds, historiques, ethniques et géographiques entre le Sahara occidental et la Mauritanie». Ladjji Traoré, également député à l'Assemblée nationale mauritanienne, a expliqué que «nous sommes contre l'occupation du Sahara occidental par le Maroc», avant de relever que «les frontières, ce sont les cicatrices de l'histoire. Et nous luttons pour son autodétermination, et sa libération effective». Pour sa part, le représentant de l'initiative pour la résistance du mouvement abolitionniste (IRA), Mustapha Nazeih Bilal, a appelé la communauté internationale, notamment les organisations humanitaires, «à accompagner les Sahraouis dans leur lutte», réitérant la solidarité des



Mauritaniens au peuple sahraoui. La délégation angolaise a été sur la même voie. En effet, Bernardo Samuel, du Mouvement de Libération de l'Angola (MPLA), a dit qu'il était temps pour que le Sahara occidental qui souffre de l'injustice, aille vers son autodétermination», estimant que «la souffrance du peuple sahraoui, est notre souffrance. Nous sommes avec lui, jusqu'à sa victoire». Le Nigeria a aussi été présent via l'Union des Universités au Nigeria (ASUU). «Nous sommes convaincus que

le Sahara occidental, dernière colonie dans le continent africain, devrait être libre», selon un membre de l'ASUU, Nasir Isa Fagge, rappelant la participation historique du Nigeria dans différents mouvements de libération en Afrique, à l'image de l'Angola, l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Zimbabwe. Le coordinateur du Mouvement Nigérien pour la Libération du Sahara occidental, Dipo Fashina, représentant quant à lui du Congrès des travailleurs au Nigeria, des étudiants, les femmes et la société

civile a affirmé que «la cause sahraouie est une question de décolonisation. Et la seule solution acceptable pour nous au Nigeria, est la jouissance du peuple sahraoui de sa souveraineté et de ses ressources naturelles», rappelant le mouvement de protestation en 2016, quand le Nigeria était impliqué dans des accords avec une entreprise marocaine, pour l'importation du phosphate sahraoui. Placé sous le slogan «Combat, résistance et sacrifice pour parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui», le congrès du

Front Polisario «chahid El-Boukhari Ahmed» se veut «une importante échéance nationale, organisée tous les quatre ans, ainsi qu'une halte qui permet de réunir tous les militants du front Polisario afin de procéder à une évaluation de la situation au Sahara occidental et tracer une feuille de route à même d'organiser les actions et la lutte nationales». Les travaux du congrès qui se poursuivent jusqu'à lundi, seront sanctionnés par l'élection d'une nouvelle direction. F. Y./APS

Tunisie

## Habib Jemli affirme que «la coalition au pouvoir commence à se dessiner»

**L**e Chef du gouvernement désigné en Tunisie, Habib Jemli, a affirmé que «la coalition au pouvoir commence à se dessiner», notant qu'il existe un «consensus important» entre les quatre partis participant à une réunion au Palais de Carthage, à savoir Ennahdha, le Courant démocrate, Echaab et Tahya Tounes. Lors d'une brève conférence de presse au terme de la réunion avec les dirigeants des quatre partis, M. Jemli a qualifié la réunion de «point culminant» d'un précédent processus de négociations avec ces partis sur la possibilité de participer au gouvernement. «J'ai perçu des positions positives des partis présents à la réunion, et une prise de conscience de la nécessité de travailler pour trouver des solutions à la situation économique et sociale», a-t-il ajouté, expliquant que la réunion avec le Quatuor «a abordé le contenu du pacte politique du gouvernement et les principaux axes de son programme». Il a en outre souligné que la réunion a réussi à «aboutir à une convergence sur de nombreux points liés au programme et au pacte politique du gouvernement, et qu'elle sera reprise samedi, avec la discussion des

portefeuilles ministériels». Pour sa part, le chef du mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a déclaré que «cette réunion a ouvert la voie pour sortir du blocage dans la formation du gouvernement», évoquant «la possibilité d'annoncer la composition du gouvernement au début de la semaine prochaine». M. Ghannouchi a ajouté que «les négociations réunissent quatre partis et chacun s'emploiera à obtenir une part qui le satisfait, sans atteindre tout ce qu'il pose comme conditions». Quant au secrétaire général du Mouvement Echaab, Zouheir Maghzaoui, il a affirmé que «le chef du gouvernement désigné a fait une présentation claire de son gouvernement, et de l'annonce politique de ce gouvernement», expliquant qu'il «travaillera pour soumettre cette offre aux structures du mouvement, jusqu'à la reprise de la réunion samedi». De son côté, le secrétaire général du Courant démocrate a indiqué que «le débat sur ce gouvernement reprendra demain, et les structures du parti se décideront à l'issue de cette réunion pour convoquer son conseil national ou non», laissant penser que la tenue du conseil

national dépendra de l'acceptation du Courant démocrate de faire partie du gouvernement. Lors de cette réunion, le Mouvement Ennahdha a été représenté par son dirigeant Rached Ghannouchi et Imad Hamami, le Mouvement Echaab par son secrétaire général Zouheir Maghzaoui, le Courant démocrate par son secrétaire général Mohamed Abbou et de son membre du bureau politique Mohamed Ammar, et Tahya Tounes par son président et chef du gouvernement sortant, Youssef Chahed. Selon l'agence de presse TAP, Kais Arkoubi, membre de l'équipe de communication de Habib Jemli, chargé par le chef de l'Etat le 15 novembre de former le gouvernement, a affirmé que «le Chef du gouvernement désigné s'est engagé à révéler la liste de ses ministres dans un délai de 10 jours maximum à compter de la date de l'extension qui lui a été accordée par le président de la République». Le 12 décembre, M. Jemli a rencontré le président de la République Kais Saïed et a demandé une période supplémentaire pour poursuivre les tractations, soulignant son souci que le gouvernement soit formé

au plus tôt pour le présenter au Parlement. D'autre part, Arkoubi a précisé que Habib Jemli s'était entretenu vendredi au palais Dhiafa Carthage, avec l'universitaire Jawhar ben Mbarak, et l'homme des médias, Habib Bouajjila, ainsi que le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail, Noureddine Taboubi, pour la quatrième fois depuis sa désignation pour former le gouvernement. M. Taboubi a souligné devant la presse la «nécessité d'accélérer

la formation du gouvernement», et a souhaité que «certains partis ne cherchent pas à régler leurs problèmes internes au détriment du fonctionnement de l'Etat», estimant que «les désignations de complaisance et l'approche des quotas» au sujet des membres du prochain gouvernement, proposés par des politiciens et des partis politiques, «ne servent pas l'Etat».

Sabiba O.

Libye

## Les forces du maréchal Haftar disent avoir arraisonné un cargo turc

**LES FORCES** du maréchal Khalifa Haftar ont annoncé samedi soir avoir arraisonné un cargo turc battant pavillon de la Grenade, au large de l'est de la Libye, pour le fouiller, selon elles. Cette annonce coïncide avec l'approbation par le Parlement turc d'un accord de coopération militaire et sécuritaire avec le gouvernement libyen d'union nationale (GNA) dont le siège est à Tripoli, qui fait face depuis avril à une offensive du maréchal Haftar contre la capitale. Le navire turc a été conduit au port de Ras al-Helal, près de Derna (est) «pour le fouiller et vérifier sa cargaison», a expliqué Ahmad al-Mesmari, le porte-parole des forces de Haftar dans un bref communiqué. Sur sa page Facebook, le porte-parole a publié une vidéo montrant l'interception du navire et des copies des passeports des trois membres de l'équipage, tous turcs. Le GNA, reconnu par l'ONU, a annoncé jeudi la «mise en œuvre» de l'accord de coopération militaire signé fin novembre avec la Turquie, ouvrant la voie à une intervention plus directe d'Ankara en Libye. R. M.



Afghanistan

# Ashraf Ghani remporte la majorité à la présidentielle

■ Le président Ashraf Ghani a remporté la majorité absolue à l'élection présidentielle du 28 septembre en Afghanistan, selon les résultats préliminaires annoncés hier, que son principal adversaire Abdullah Abdullah a déjà annoncé qu'il contesterait.

Par Rosa C.

Le chef de l'État a remporté 50,64% des voix, contre 39,52% pour son principal adversaire, le chef de l'exécutif Abdullah Abdullah, a fait savoir l'IEC. Les résultats définitifs seront annoncés une fois que d'éventuelles réclamations déposées par les candidats auront été traitées. Dès l'annonce de l'IEC, le bureau d'Abdullah Abdullah, dans un communiqué, a annoncé qu'il s'opposerait à la réélection de son rival. «*Nous voudrions faire comprendre une fois de plus à notre peuple, à nos partisans, à la commission électorale et à nos alliés internationaux que notre équipe n'acceptera pas le résultat de ce vote frauduleux si nos demandes légitimes ne sont pas prises en compte*», affirme ce texte. L'annonce des résultats

préliminaires, initialement prévue le 19 octobre, puis le 14 novembre, avait été reportée à chaque fois pour des raisons techniques. Abdullah Abdullah avait demandé l'arrêt du décompte des voix pour «sauver le processus des fraudeurs», sans toutefois étayer ses accusations. Son camp, jugeant que quelque 300 000 bulletins validés par l'IEC posent problème, avait interrompu le processus de dépouillement dans sept provinces, avant de permettre qu'il reprenne mi-décembre. «*Nous avons accompli notre devoir avec honnêteté, loyauté, responsabilité et fidélité*», a déclaré la présidente de la CEI, Hawa Alam Nuristani lors d'une conférence de presse. «*Nous avons respecté chaque vote parce que nous voulions que la démocratie perdure*», a-t-elle ajouté. La Mission de l'ONU en



Ph. &gt; D. R.

Afghanistan (Manua), a salué l'annonce des résultats dans un communiqué, tout en appelant les candidats à «*faire part de leurs préoccupations (...) conformément au cadre légal et aux procédures*». «*Maintenant, toutes les autorités et tous les acteurs afghans doivent démontrer leur engagement à sauvegarder et à mener à bien l'élection, et à protéger l'intégrité de la dernière étape du processus*», a estimé Tadamichi Yamamoto, le chef de la Manua. Alors que tous les candidats s'étaient engagés avant le scrutin à respecter un «code de

conduite» électoral qui les oblige à accepter ses résultats ou à enregistrer leurs plaintes auprès des autorités ad hoc, Abdullah Abdullah avait revendiqué la victoire trois jours après le vote. «*Nous avons le plus grand nombre de voix dans cette élection*», avait-il notamment déclaré, au risque de créer de vives tensions politiques. La veille, le colistier du président Ghani, Amrullah Saleh, avait lui aussi paru revendiquer la victoire, en déclarant à la radio Voix de l'Amérique que «selon nos informations, 60 à 70% des gens ont

voté pour notre équipe». Il avait ensuite fait machine arrière. Tant la population afghane que la communauté internationale craignent une répétition du scénario de 2014, quand Abdullah Abdullah avait contesté les résultats du scrutin, entachée de graves irrégularités, ce qui avait débouché sur une crise constitutionnelle. Suite à une intervention de Washington, il s'était au bout du compte vu attribuer un poste de chef de l'exécutif, sous l'autorité de M. Ghani. Cette année, l'élection devait donc être la plus propre jamais organisée dans la jeune démocratie afghane, une entreprise allemande ayant fourni des machines biométriques pour empêcher les gens de voter plus d'une fois. Le scrutin s'est ainsi tenu dans des conditions de transparence soulignée par les observateurs. Et aucun de ceux dépêchés par les candidats dans les bureaux de vote n'ont fait état de graves irrégularités le jour du vote, contrairement à l'élection de 2014. Mais près d'un million sur les 2,8 millions de votes recensés à l'origine ont été écartés pour irrégularités. Avec 1,8 million de votes restants, pour 9,6 millions d'électeurs enregistrés, cette élection a d'ores et déjà connu le plus faible taux de participation de tous les scrutins afghans.



## Commentaire

Cohérence

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques semaines en France les opposants les plus farouches à la prochaine réforme de la retraite imaginée par le gouvernement d'Édouard Philippe, pointaient du doigt l'injustice de cette énième refonte en indiquant que les plus pauvres seraient les plus impactés tout en mettant en avant les avantages incroyables accordés aux plus riches. Surtout, depuis quelques semaines, le système de retraite du président de la République, très généreux pour un mandat de cinq années à la tête de la France. Mais à la surprise générale, Emmanuel Macron vient d'annoncer qu'il renonce par avance à sa future retraite d'ancien président de la République, a indiqué l'Élysée. Le chef d'État, qui a fêté ses 42 ans ce samedi, a également décidé de ne pas siéger à l'avenir au Conseil constitutionnel dont les anciens présidents sont membres de droit à vie, avec une indemnité mensuelle de 13 500 euros. Cette décision intervient en plein mouvement de grève contre la réforme des retraites voulue par le chef de l'État qui a appelé, depuis Abidjan samedi, à une «trêve» au dix-septième jour de la mobilisation. Selon l'Élysée, «*il n'y a pas de volonté d'af-fichage*», seulement «*une volonté de cohérence*» de la part d'Emmanuel Macron. La présidence rappelle qu'il avait démissionné de la haute fonction publique le jour même de sa déclaration de candidature à la présidentielle en novembre 2016. Emmanuel Macron sera donc le premier président à renoncer au bénéfice de la loi du 3 avril 1955. En vertu de ce texte, les anciens chefs d'État se voient verser à vie, dès leur départ de l'Élysée, une pension équivalente au salaire d'un conseiller d'État, soit 6 220 euros bruts mensuels. Ce montant n'est soumis à aucune condition d'âge ni de durée de mandat, ni de plafond de revenus. «*Il a décidé qu'il ne s'appliquerait pas cette loi à court terme en 2022, ni en 2027 en cas de deuxième mandat*», a par ailleurs indiqué l'Élysée. A la place, «*un nouveau système sera créé dans le cadre du futur régime universel par points*» pour les pensions des chefs de l'État. Selon l'Élysée, la cohérence veut que la loi de 1955 ne s'applique plus à aucun président à l'avenir. La décision de ne pas siéger au Conseil constitutionnel relève elle aussi d'une certaine cohérence puisque la mesure figure dans le projet de réforme constitutionnelle qui attend encore de voir le jour. Des deux prédécesseurs de Macron, François Hollande a renoncé de lui-même à y siéger alors que Nicolas Sarkozy a démissionné du Conseil constitutionnel en 2013 suite à l'invalidation par cette instance de ses comptes de campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Le geste de Macron reste certes très symbolique mais il neutralise ceux qui s'en prenaient sans cesse ces derniers temps au régime de retraite très avantageux du président de la République française. Cela met également François Hollande, qui se montre particulièrement critique à l'endroit de Macron, dans une position des plus inconfortable, lui qui profite encore des largesses du contribuable qui paye sa confortable retraite. F. M.

Irak

## La rue hausse le ton face au pouvoir en plein marasme et sous pression de l'Iran

Après une accalmie, les manifestants haussaient le ton hier en Irak face au marasme des politiciens incapables de s'accorder sur un nouveau Premier ministre et à l'intransigeance du voisin iranien qui refuse de céder du terrain. Le pouvoir s'est déjà accordé deux répit : depuis mardi, le président de la République Barham Saleh et le chef du Parlement Mohammed al-Halboussi n'ont cessé de repousser l'échéance. Mais cette semaine, ils doivent proposer au vote des députés le nom d'un candidat au poste de Premier ministre. Avant même qu'ils ne se soient prononcés, les manifestants sont déjà redescendus par milliers sur la place Tahrir de Bagdad et sur les places des villes du Sud. «Halboussi, Barham, votre tour est venu !» scandent-ils, accusant les deux hommes de «procrastiner» et de «violer la Constitution». Au-delà des arrangements avec des délais constitutionnels rarement tenus en Irak, même hors période de révolte, les protestataires qui dénoncent la mainmise iranienne sur le pouvoir à Bagdad redoutent que le candidat donné gagnant ne l'emporte. Qoussaï al-Souheil, ministre démission-

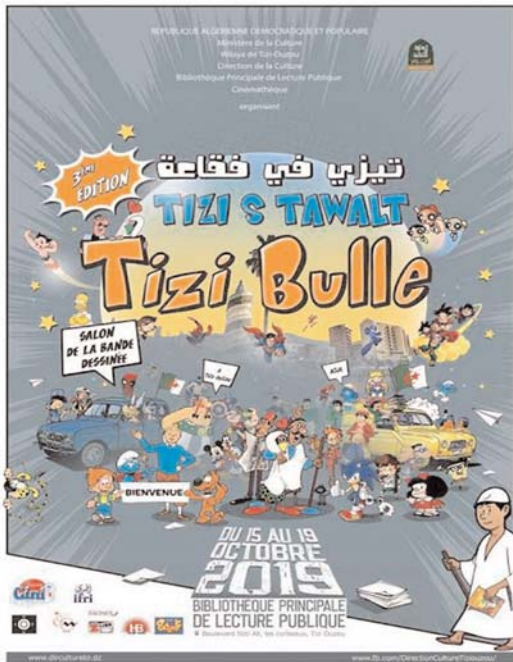
naire de l'Enseignement supérieur est l'homme de Téhéran et les partis pro-Iran au Parlement font pression pour qu'il passe, assurent de nombreux responsables politiques. «*Mais c'est justement ça qu'on refuse : le contrôle iranien sur notre pays, que Qassem Soleimani gère tout*», s'emporte sur Tahrir Houeida, une étudiante de 24 ans. Car régulièrement en Irak, quand des décisions majeures doivent être prises, c'est le puissant général iranien Qassem Soleimani qui est aux commandes. Pour la formation du gouvernement, l'émissaire de Téhéran s'est adjoint les services d'un dignitaire du Hezbollah libanais pour négocier avec les partis sunnites et kurdes, nécessaires aux chiites – auxquels revient de fait le poste de chef de gouvernement – pour obtenir la majorité au Parlement. S'adressant sur Twitter au président Saleh, un député de l'opposition sunnite l'a appelé à «*violer la Constitution plutôt qu'à plonger le pays dans le chaos sanglant en choisissant une personnalité que le peuple a déjà refusée*». A l'Assemblée, la plus éclatée de l'histoire récente de l'Irak, certains plaignent pour que M.

Saleh fasse jouer l'article 81 de la Constitution qui l'autorise à décréter le poste de Premier ministre vacant et à l'occuper de fait. «*Des centaines de martyrs sont tombés et ils ne tiennent toujours pas compte de nos revendications*», abonde Mouataz, étudiant de 21 ans sur Tahrir. «*On veut un Premier ministre intègre, mais ils nous ramènent un corrompu comme eux qui va les laisser continuer à nous voler*», poursuit-il. Depuis 2003, plus de la moitié des revenus du pétrole irakien se sont évaporés dans les méandres de la corruption, selon des chiffres officiels. Hier, après près de trois mois d'une révolte inédite parce que spontanée, près de 600 morts, 25 000 blessés, des militants assassinés et des dizaines d'autres enlevés par des «milices» selon l'ONU, «la révolution continue», lance un manifestant depuis une estrade sur la place de Diwaniya, à 200 kilomètres au sud de Bagdad, occupée jour et nuit par les protestataires. Dans la ville même, des grappes de manifestants ferment une à une les administrations, y installant des banderoles «Le pays est en travaux : veuillez excuser cette perturbation».



Tizi Ouzou

# Plus de 70 participants au festival de la BD et de la caricature



■ Plus de 70 bédéistes caricaturistes et mangakas représentant 14 wilayas prennent part au festival national de la bande dessinée et de la caricature ouvert samedi au centre de loisirs scientifiques (CLS) de Tizi Ouzou.

Par Adéla S.

Le chargé de communication de l'Office des établissements de jeunesse (Odej) qui organise cette manifestation avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), Chamssedine Khif, a indiqué à l'APS que 32 exposants sont issus de 13 wilayas alors que 40 autres sont des artistes de la wilaya de Tizi Ouzou. Des dessinateurs d'autres wilayas ayant confirmé leur participation, sont attendus en fin de journée de ce samedi, a-t-il souligné.

Une riche exposition de portraits, bandes dessinées, caricatures, mangas, abordant plusieurs thèmes est proposée au public. Les artistes exécutent des œuvres au niveau de leurs

stands, sous le regard des visiteurs qui s'attardent particulièrement devant les enfants en pleine expression artistique, a-t-on constaté.

Outre les participants inscrits, les organisateurs ont décidé d'accueillir des jeunes dessinateurs qui ont exprimé le souhait de montrer au public leurs œuvres comme c'est le cas pour le petit Samy, 11 ans, magaka et bédéiste en herbe, qui a été admis suite à la sollicitation de son père, a indiqué M. Khif.

Le même responsable a indiqué que pour cette troisième édition du festival, un espace de jeux vidéo, comptant des jeux d'actualité, est mis gratuitement à la disposition des visiteurs par une association venue d'Alger.

Les concours de la meilleure BD et de la meilleure caricature

débutera demain. Les œuvres en compétition seront évaluées par un jury d'enseignants de l'école régionale des beaux-arts d'Azagga, a indiqué M. Khif qui a souligné que les participants réaliseront deux fresques collectives, l'une sur un mur du CLS et l'autre au niveau du siège de l'ODEJ. La troisième édition du Festival national de la bande dessinée se poursuivra jusqu'au 24 de ce mois de décembre.

Placée sous le thème «Jeunesse entre l'art et la créativité», la manifestation offre aux jeunes artistes l'opportunité de s'exprimer. Il est aussi une occasion de faire émerger de nouveaux talents, tout en encourageant les rencontres et les échanges entre eux, a rappelé M. Khif.

A. S./APS

## Journées du théâtre amazigh

### «Axerodus», ou les travers de l'individu face à l'adversité sociale

La pièce de théâtre «Axerodus» (la tranchée), une intrigue mélodramatique qui explore les travers de l'individu face à l'adversité sociale, a été présentée samedi à Alger, dans le cadre des Premières journées nationales du théâtre amazigh.

Le public très peu nombreux du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a pu suivre durant près de 70 mn, la trame à rebondissements du spectacle, «Axerodus», produit par le théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa et mis en scène par Yasser Nacereddine sur un texte de Youcef Taouint, traduit en tamazight par Abdelaziz

Hammachi. Quatre artistes, Saou, Sousou, Moh et Nassim, habitués à se retrouver dans une cave désaffectée qui leur sert de lieu de répétitions, vont se retrouver un jour coincés à l'intérieur, dans l'impossibilité de sortir au risque de subir les calamités naturelles qui se sont successivement abattues sur les lieux. Des bruitages extérieurs de tempête violente, d'effondrement, de glissement de terrain, d'inondation, d'enneigement et même d'aboiements continus d'un chien errant, terrifient les artistes qui vont passer d'une situation à une autre, chacun, dominé par un ego démesuré,

ne cherchant qu'à sauver sa peau en premier. Livrées dans des formes métaphoriques, des situations rocambolesques, suggérant une lecture au second degré pour saisir la condition de l'artiste et ses déboires dans une société où il peine à se faire reconnaître, se sont ainsi succédé, brillamment menés par des comédiens au jeu juste et au propos précis. Occupant tous les espaces de la scène sous un éclairage en phase avec les différentes situations, les comédiens ont évolué dans une scénographie fonctionnelle, œuvre de Djamel Amrani, faite de cloisons vétustes, un vieux paravent

et quelques caissons en bois gâtés par le temps. Soutenu par une bande son signée, Abdelaziz Youf, en adéquation avec les différentes scènes du spectacle, Saad Saïdi, Djohra Deraghela, Mohamed Lefkir et Nassim Mohdeb, ont su porter le texte, déroulé dans des échanges intenses, au rythme ascendant, adressés par moment au public dans un élan de dérision, lorsqu'il s'est agi de lui demander de l'aide. En présence du dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche et son successeur à la tête du théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa, le

jeune Sofiane Boukemouche, qui a tenu à accompagner sa troupe à Alger, les spectateurs, peu nombreux certes, mais hautement attentifs, ont longtemps applaudi les comédiens, savourant tous les instants du spectacle «Axerodus», dans l'allégresse et la volupté. Ouvertes mercredi dernier au TNA, les Premières journées nationales du théâtre amazigh d'Alger, animées par des troupes d'Alger, de Tizi Ouzou et de Béjaïa se poursuivent jusqu'au 23 décembre, avec au programme de la soirée de dimanche, le spectacle «Sinnini» (ces deux-là) de la Coopérative théâtrale

## Alger / Villa Dar Abdeltif

### Une plasticienne et un photographe croisent leur art dans une exposition commune

Une exposition d'art pictural réunissant des œuvres sur le patrimoine culturel et naturel de l'Algérie, du photographe Mohamed Fouad Belkacem, et celle de la plasticienne Asma Hamza célébrant la calligraphie et le mandala, a été inaugurée samedi à Alger. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), cette exposition intitulée «La croisée des deux arts» se tient à la villa Dar Abdeltif.

Photographe autodidacte, Mohamed Fouad Belkacem propose un carnet de voyage dans le grand sud avec des clichés consacrés au patrimoine touareg et à la fête de la Sebiba (patrimoine mondial de l'humanité) où le costume traditionnel confectionné pour l'occasion tient une place centrale.

Une autre collection se focalise sur les paysages féériques du Tassili à Djanet, le pic de l'Askrem dans l'Ahaggar, les dunes de Taghit ainsi que sur la flore dans le Tassili N'Ajjer égale-

ment classé au patrimoine mondiale de l'Unesco. Deux villes captivent l'objectif du photographe: Oran et Tlemcen représentées dans cette exposition par des photographies prises dans le Palais du Bey et le Palais du Mechouar, deux monuments à l'architecture caractéristique. La plasticienne Asma Hamza

propose pour sa part une collection contemporaine alliant l'art du mandala tibétain (diagrammes mystiques symboliques) à la calligraphie arabe.

«Brouillard dans les pensées», «Fusion intense», «La naissance d'une histoire», «Un chemin dispersé», autant d'œuvres en acrylique sur toile réalisées à

partir de lettres peintes en blanc ou en couleur or, sur fond noir. La plasticienne propose également «Recyclage», un collage de matériaux de couture et de petits objets du quotidien, peints en chrome patiné.

D'autres œuvres comme «Le début d'une précision» et «Labyrinthe» proposent au visi-

teur de découvrir la complexité et la précision de l'art du mandala composés de point et traits fins, avec la même palette de prédilection de l'artiste : le blanc et or sur fond noir. L'exposition «La croisée des deux arts» est visible jusqu'au 2 janvier prochain.

L. M.

## Biskra

### La littérature populaire, mémoire effective des épopées nationales

Les intervenants aux travaux du 16<sup>e</sup> colloque national «Biskra à travers l'histoire», ouvert samedi à la salle «pensée et littérature» de la capitale des Ziban, ont considéré que la littérature populaire représente la mémoire effective des épopées et gloires nationales. Le D<sup>r</sup> Salim Kiram de l'université de Biskra a souligné que les poètes qui ont vécu la période de la guerre de Libération nationale (1954-1962) ont pu transmettre des images éloquentes et des faits épiques ayant marqué cette révolution. La poésie populaire durant la révolution, a-t-il relevé, a joué un rôle de galvaniseur de la société dans son combat contre le colonialisme français et a

encouragé les jeunes à rejoindre en masse les rangs de la révolution tout en immortalisant pour la postérité des moments, des toponymes et des batailles de l'armée de libération nationale et de nombre de figures nationales majeures. De son côté, le D<sup>r</sup> Fatima Ghazali de l'université Emir Abdelkader de Constantine a noté que la chanson populaire qui constitue un pan du patrimoine populaire nationale a influé sur le cours de la révolution et a fait connaître ses chefs et les batailles qu'ils ont mené avec crudité et spontanéité si marquante que ces chansons demeurent à ce jour reprises dans plusieurs régions du pays. Le D<sup>r</sup> Samia Benfatma de

l'université «Ahour Ziane» de Djelfa a analysé un poème populaire évoquant la bataille Ourchemdhas qui a eu lieu en 1956 dans la localité de Béni Ferah (Biskra) estimant que la poésie populaire fut alors une sorte de média rapide de diffusion de l'information sur la révolution et un support pour la mémoire collective de la société. Ce séminaire de deux jours aborde les grandes batailles menées par l'armée de libération nationale à Biskra et leurs échos dans la poésie populaire. Il est organisé par l'association El-Khaldounia pour les recherches et études historiques et réunit des chercheurs de plusieurs universités du pays.

R. C.



Ligue 2 (15<sup>e</sup> journée)

## L'OM chute, les poursuivants en profitent

COMME il fallait s'y attendre, l'Olympique de Médéa, fraîchement sacré champion d'hiver, n'est pas sorti indemne de son périlleux déplacement à Skikda, en s'inclinant lourdement (3-0) au moment où ses poursuivants immédiats, le WA Tlemcen, le RC Relizane et le RC Arbaa, profitent pleinement de l'aubaine en faisant le plein de points, alors que la situation se complique davantage pour la JSM Béjaïa et l'USM Harrach accrochés à domicile. La JSM Skikda rend donc un grand service aux poursuivants du leader en s'imposant largement devant une équipe amoindrie qui s'est déplacée avec un effectif composé de juniors. Les titulaires de l'OM ont donc mis en exécution leur mot de grève pour salaires impayés. Les Skikdis (5<sup>e</sup> -23 pts) réalisent donc un coup double, en s'approchant du groupe de tête avant l'entame de la phase «retour». Cela n'a pas empêché le dauphin tlemcenien de l'emporter dans la douleur devant le MO Béjaïa (2-1). Deux buts inscrits après seulement 3 minutes, ont fait croire à un naufrage des visiteurs, mais ces derniers ont pu réduire l'écart en 2<sup>e</sup> période, sans toutefois améliorer leur position au classement général (14<sup>e</sup> - 14 pts). Le RC Relizane et le RC Arbaa tous deux (3<sup>e</sup> - 27 pts) réalisent une excellente

opération en s'imposant en déplacement respectivement à Oran face à l'ASMO (1-0) et à Saida devant le MCS (2-0). Une victoire qui conforte leur position en prévision de l'accession parmi l'élite. L'USM Annaba poursuit sa remontée au classement général en battant son voisin, l'AS Khroub (1-0). Un but de Hadeef permet aux Tuniques Rouges d'être dans une excellente position d'attente (6<sup>e</sup> - 21 pts). L'A. Boussaâda, victorieuse du MC El-Eulma (2-0) termine la phase aller avec une victoire ô combien importante pour le moral qui lui permet de s'extirper de la zone dangereuse en remontant à la 12<sup>e</sup> place en compagnie du MC Saida (17 pts). Enfin, la JSM Béjaïa et l'USM Harrach qui se sont contentées d'un nul vierge à domicile devant l'OM Arzew et le DRB Tadjenanet, ferment la marche avec 11 pts. Les deux équipes sont devancées de 5 points par le MO Béjaïa autre équipe en dérive et qui doivent se rattraper lors de la phase «retour» pour éviter le naufrage.

### Résultats et classement :

ABS- MCEE	2-0
ASMO-RCR	0-1
JSMS- OM	3-0
USMH- DRBT	0-0
USMA <sup>n</sup> - ASK	1-0
MCS- RCA	0-2
JSMB- OMA	0-0
WAT- MOB	2-1

	Pts	J
1). OM	31	15
2). WAT	29	15
3). RCR	27	15
-). RCA	27	15
5). JSMS	23	15
6). USMA	21	15
-). MCEE	21	15
8). ASMO	20	15
9). ASK	19	15
10). OMA	18	15
-). DRBT	18	15
12). MCS	17	15
-). AB	17	15
14). MOB	16	14
15). JSMB	11	14
-). USMEH	11	15

MJS-COA

## Le torchon brûle encore entre le ministre Bernaoui et Berraf

■ Les relations ne semblent pas au beau fixe entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, Raouf Salim Bernaoui et le président du COA, Mustapha Berraf surtout avec les dernières déclarations des deux belligérants.



Par Mahfoud M.

Ainsi, tout a commencé par l'invitation adressée par le président du COA, Berraf, à l'ancien international français, et joueur du Real Madrid, Karim Benzema pour être décoré de l'ordre du mérite du COA. Bernaoui a indiqué que cela est insensé surtout que d'autres joueurs de football et d'autres sportifs sont plus méritants, ne comprenant pas ce choix fait par l'instance olympique. Berraf, lui, a répondu qu'il voulait à travers, cette initiative, combattre le racisme que cer-

tains joueurs africains vivent en France et sur le vieux continent où ils ne sont pas considérés à leur juste valeur et sont sous-estimés. L'autre raison de ce bras de fer est la désignation de Hassiba Boulmerka comme chef de délégation aux JO 2020 de Tokyo qui n'a pas été du goût du MJS. Il faut savoir qu'on n'en est pas à la première mésentente entre les deux hommes, puisqu'ils s'étaient déjà accrochés à plusieurs reprises, notamment avec ce rapport de l'IGF fuité par le ministre sur la gestion du COA qui avait suscité une vive polémique. Il y a eu aussi les Jeux

africains qui se sont déroulés au Maroc, où certaines anomalies ont été constatées. Le patron du COA a été, de tout temps, en opposition avec tous les ministres avec lesquels il avait travaillé. Certains ont même tout fait pour le destituer, comme cela a été le cas avec l'ancien ministre Ould Ali El Hadi avec lequel de graves désaccords ont été constatés. Les membres de la famille sportive devraient intervenir pour mettre fin à ces accrochages à répétition qui donnent une mauvaise image du sport national.

M. M.

Ligue 1 algérienne (15<sup>e</sup> journée)

## Le MCA menace le CRB

Le CR Belouizdad, leader de la Ligue 1 algérienne de football, a été accroché «at home» par le MC Oran (1-1) en ouverture de la 15<sup>e</sup> journée, disputée samedi, et marquée par la victoire à Constantine du dauphin, le MC Alger (2-3). Le Doyen revient ainsi à deux longueurs du Chabab, tout en ayant un match en retard, ce qui lui permettra peut-être de s'emparer du titre honorifique de champion d'hiver. Les choses avaient pourtant bien commencé pour le Chabab, car ayant ouvert le score dès la 3', sur une belle tête plongeante d'Adel Djerrar, après un centre millimétré du défenseur Chems-Eddine Nessakh (1-0). Au terme d'une assez nette domination, le Chabab a bénéficié d'un penalty à la 51<sup>e</sup>, après une main volontaire du défenseur ivoirien Vivien Assie Koua, mais le meneur de jeu belouizdadi Amir Sayoud l'a raté. Certes, le gardien oranais a été pris à contre-pied, mais le ballon a heurté la base du poteau droit, avant de revenir sur la défense, qui l'a dégagé au loin, alors qu'Assie Koua a écopé d'un deuxième carton jaune sur cette action et a été expulsé du terrain, laissant ses coéquipiers

finir le match à dix. Quoique, cette infériorité numérique n'a pas vraiment porté préjudice aux gars d'El Hamri, qui ont réussi à égaliser à la 85', sur un penalty de l'ancien Pacisite, Zakaria Mansouri. De son côté, le MCA a commencé par concéder une ouverture précoce devant Mohamed Amine Abid (5'), avant de se révolter et de l'emporter au final (2-3). En effet, Hicham Nekkach a commencé par égaliser à la 33', avant que l'ex-Usmiste Samy Frioui ne donne l'avantage au Doyen sur penalty à la 47'. Quoique, devant son public, le CSC a réussi à revenir, par Balegh (73'), mais sans pour autant affecter le moral des Algérois, ayant continué à jouer avec la même hargne, jusqu'à obtenir un deuxième penalty, qui fut transformé encore une fois par Frioui (77'). Malgré sa contre-performance, le CRB reste seul leader avec 29 points, mais voit le MCA revenir à seulement deux longueurs derrière, tout en ayant un match en retard, qui en cas de victoire pourrait lui permettre de remporter le titre honorifique de champion d'hiver. A l'instar du Mouloudia, le Nasria a réussi à ramener une précieuse victoire

de son déplacement chez les nouveaux promu, l'US Bikra, grâce aux réalisations de Lakhdari (c.s.c 23'), Haroune (39') et Khacef (84'), alors que Hamzaoui (2') et Guebli (66') avaient marqué pour les Zibans (2-3). Un important succès, qui permet aux Sang et Or de respirer un peu, même s'ils restent premiers relégués, avec 15 unités au compteur, alors que de l'autre côté, et avec cet énième revers, l'USB se retrouve dans une inconfortable position de lanterne-rouge, elle qui seulement quelques semaines auparavant se trouvait à l'aise au milieu du tableau. Autre bonne affaire lors de cette 15<sup>e</sup> journée, celle de l'Aigle noir sétifien, qui après un long passage à vide se remet à enchaîner les bons résultats, comme en témoigne son dernier succès contre la JS Saoura (2-0), grâce notamment à Ghacha (37') et Touré (40'). Le score aurait même pu être plus lourd si l'ESS n'avait pas raté un penalty, mais ce succès suffit quand même à son bonheur, car il lui permet de s'éloigner provisoirement de la zone rouge, en comptabilisant désormais 17 points. De son côté, la JS

Kabylie n'a pas fait dans le détail en accueillant le nouveau promu NC Magra, qu'elle a atomisé (3-0), grâce notamment à Tafni, ayant ouvert le score à la 62', avant que son coéquipier Banouh ne s'offre un doublé aux 67' et 78'. Si l'ASO Chlef et le CA Bordj Bou Arréridj se sont neutralisés sur le score de zéro partout, la Paradou AC s'est offert une vraie balade de santé face à l'AS Ain M'illa, qu'il a étrillé (4-1), grâce aux réalisations de Mouali (10'), Redjem (22') et Bouzok, qui s'était offert un doublé aux 48' et 57'. De l'autre côté, c'est Tiaiba qui a sauvé l'honneur pour les visiteurs, en marquant un but à la 68'. Malgré cette large victoire, le PAC reste avant-dernier au classement général, mais compte quatre matchs en retard, susceptibles de l'aider à réussir une belle remontée, si bien sûr il arri-

ve à bien les négocier. Les périodes de cette 15<sup>e</sup> journée se sont clôturées dans la soirée, avec la courte mais précieuse victoire de l'USM Bel-Abbès sur l'USM Alger (1-0), grâce à Abdelaziz Litt, ayant fini par débouler la situation à la 87'. Un succès qui permet à l'USMBA de s'emparer seule de la troisième place au classement général, avec 22 points, au moment où l'USMA reste scotchée à la 10<sup>e</sup> place, avec 17 points, mais avec trois matchs en retard.

R.S.

### Résultats et classement :

CRB- MCO	1-1
USB-NAHD	2-3
JSK- NCM	3-0
ESS-JSS	2-0
PAC- ASAM	4-1
ASO- CABBA	0-0
CSC- MCA	2-3
USMBA- USMA	1-0

	Pts	J
1). CRB	29	15
2). MCA	27	14
3). USMBA	22	14
4). JSK	21	13
5). MCO	20	14
6). CSC	19	14
-). ASAM	19	15
-). JSS	19	15
-). CABBA	19	15
10). USMA	17	12
-). ESS	17	14
12). ASOC	16	14
13). NCM	15	14
-). NAHD	15	15
15). PAC	14	11
-). USB	14	15

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tiaret

## Chute mortelle dans un puits à Medrissa

UNE PERSONNE a trouvé la mort suite à une chute dans un puits dans la commune de Medrissa (Tiaret), a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile de la wilaya. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra d'Ain Kermes sont intervenus samedi soir pour repêcher une

personne qui a fait une chute dans un puits de 11 mètres de profondeur dans la localité de Kouana, relevant de la commune de Medrissa, a-t-on indiqué. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'établissement public hospitalier «Tahar Mimouni» de la daïra de Sougueur. L. M.

Laghouat

## Un réseau de trafiquants de faux dossiers de base de véhicules démantelé

UN RÉSEAU de trafiquants de faux dossiers de base de véhicules composé de quatre individus a été démantelé par la police judiciaire de Laghouat, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et de relations publiques de la sûreté de wilaya. Des dossiers de base de véhicules falsifiés ont été découverts en possession de ces personnes arrêtées (31 et 52 ans), qui sont des fonctionnaires au niveau des services

administratifs chargés du mouvement des véhicules dans la commune de Laghouat, a précisé le chef de la cellule, commissaire de police Mohamed kioua. Les mis en causes seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Laghouat pour, «reproduction de documents officiels», «falsification et usage de faux sur des documents administratifs», «abus de fonction et pouvoir», selon la même source. O. H.

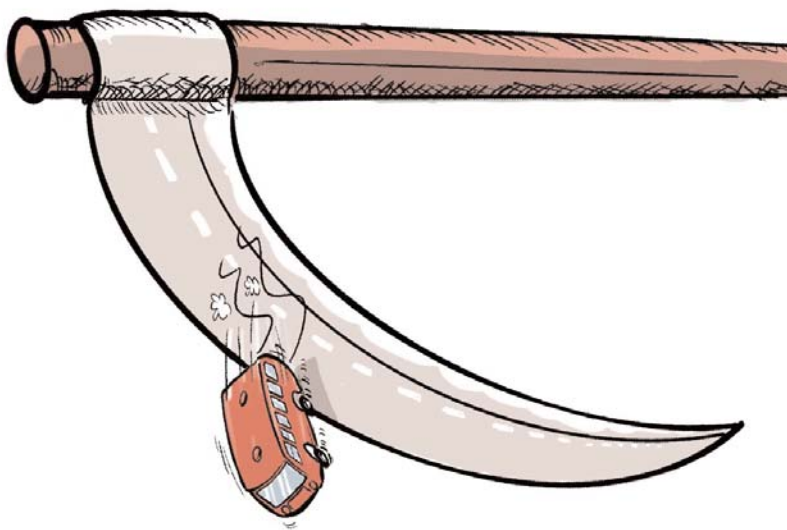
Arrêt du chantier du nouvel hôpital de M'Chedallah

## Le DSP promet de relancer le projet

LE DIRECTEUR de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Bouira, Laïb Mohamed, a exprimé son engagement «de relancer le plus rapidement possible» les travaux de réalisation du nouvel hôpital de M'Chedallah, lancé en juin 2014 mais à l'arrêt depuis plusieurs mois. L'arrêt des travaux au niveau de ce chantier a soulevé la colère de la population de M'Chedallah ainsi que des autorités locales. Dans une déclaration à l'APS, le DSP, a promis aux citoyens de cette région de relancer les travaux le plus rapidement possible. «Je me suis réuni deux fois avec les responsables de l'entreprise réalisatrice ainsi qu'avec le bureau d'études, et je vous promets que les travaux seront relancés le plus rapidement possible. Je suis là pour sauver cet important projet», a-t-il promis. Le premier responsable de l'entreprise (Ergozot), Amrane Sifouane, a attribué, quant à lui, le retard enregistré dans la réalisation de cet structure sanitaire au retard causé par le bureau d'études. Selon lui, «le bureau d'études chargé de préparer les plans (CTC) n'est pas à jours. Cette appréciation est largement partagée par le DSP. Je ne suis pas satisfait de ce bureau d'études. Il assume la grande part de responsabilité dans ce projet», a-t-il relevé, tout en ajoutant qu'un dialogue a été ouvert avec l'entreprise réalisatrice après avoir envoyé toutes les mises en demeure aux parties concernées. «Mon objectif est de relancer les travaux afin de sauver ce projet et de soulager les citoyens de M'Chedallah ainsi que de toute la région Est

de la wilaya», a insisté M. Laïb. Les services de la wilaya, ont eux aussi, exprimé plusieurs fois, leur mécontentement face à cette situation. Malgré les tentatives de relancer des travaux, ceux-ci n'ont pas encore repris. «Mais, cette fois-ci la DSP est en train d'examiner avec les responsables de la wilaya ce dossier afin de relancer les travaux», a assuré M. Laïb. Le taux d'avancement des travaux n'a pas dépassé les 26 %, selon la DSP. Cette future infrastructure hospitalière est érigée sur une superficie de deux hectares au niveau du lieu-dit Bouaklane à l'entrée ouest de la commune de M'Chedallah. Le plan de cette infrastructure porte notamment sur la réalisation d'un bloc opératoire composé de quatre salles, et d'un bloc d'imagerie médicale ainsi que d'un laboratoire. Tous les responsables qui se sont succédé à la tête de la wilaya de Bouira depuis 2014 ont tenté de booster la dynamique des travaux de ce chantier mais en vain. En juillet dernier, l'actuel wali Mustapha Limani a vivement fustigé l'entreprise réalisatrice qu'il a qualifiée de «défaillante». Le chef de l'exécutif local a rejeté tous les arguments avancés par l'entreprise réalisatrice pour justifier l'énorme retard enregistré et qu'elle a attribué à l'étude du projet. «Le prétendu problème lié à l'étude ne tient pas la route. Si l'entreprise était bonne, elle n'aurait jamais dû accepter d'entreprendre quoi que ce soit avant la révision de l'étude», avait-il expliqué. (APS)

## L'extrême dangerosité de nos routes



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Relizane

## Le raqi Belahmar tué suite à une agression à l'arme blanche

■ Le raqi Abou Muslim Belahmar a trouvé la mort, dans la nuit de samedi à dimanche, suite à une agression commise dans son domicile par un inconnu, a-t-on appris de source sécuritaire.

Par Slim O.

L'agression a été commise vers deux heures du matin, lorsqu'un inconnu a attaqué le raqi Abou Muslim Belahmar, au niveau de son domicile, situé au quartier Benallou, au centre-ville de Relizane. L'agresseur lui a asséné plusieurs coups à l'aide d'une arme blanche, entraînant sa mort

sur le coup. La victime, âgée de 52 ans, a été touchée au niveau du cœur et de diverses parties de son corps, a-t-on précisé de même source. Sa dépouille mortelle a été déposée au niveau du service de médecine légale de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» du chef-lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté au sujet de cette agres-

sion, selon la même source. Le raqi Belahmar est connu dans les milieux populaires notamment pour ses interventions dans la presse au sujet de divers thèmes sociaux qui ont toujours suscité la controverse, notamment dans le domaine de la rokiâ chariâa, rappelle-t-on.

S. O.

Constantine

## 20 enfants autistes maltraités sur les 31 «libérés» par la gendarmerie rejoignent leur domicile

AU TOTAL, 20 enfants autistes parmi les 31 victimes de violence et de maltraitance de la part des membres d'une association non agréée de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, «libérés» samedi par les services de la Gendarmerie nationale à Constantine ont rejoint leur famille, a indiqué dimanche à l'APS la directrice locale de l'Action sociale (DAS), Samia Gouah. «Ces enfants sont issus des wilayas de Djelfa, El Bayadh, Ghardaïa, Sétif, Batna, et de Mila, en plus de 2 cas de Constantine», a précisé la même responsable, relevant que quatre enfants présentaient des «brûlures profondes» sur diverses parties du corps et des hématomes qui ont nécessité leur évacuation à l'hôpital. Elle a ajouté

que les parents de ces enfants autistes avaient signé, lors de l'admission de leurs enfants dans cet établissement non agréé, un engagement leur interdisant la visite pour «une période de plus de 20 jours pour des besoins thérapeutiques», relevant qu'à «aucun moment une demande d'agrément pour cette associations n'a été déposée auprès des services de la direction de la réglementation et des affaires générales (Drag) de Constantine». De son côté, le président du Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada), Abderrahmane Arar, dans une déclaration à l'APS, a fait état d'un «déficit flagrant» en matière de prise en charge de cette catégorie vulnérable d'enfants. «Il est primordial de lutter contre la bureaucratie et

donner la possibilité à ces enfants d'accéder aux établissements ouverts par l'Etat et de profiter d'une prise en charge adéquate», a-t-il soutenu. Une dizaine de personnes dont des psychologues, membres d'une association non agréée d'accueil pour enfants aux besoins spécifiques ont été arrêtées samedi à Constantine pour maltraitance d'enfants autistes, suite à une alerte lancée par le réseau Nada, saisi par un des parents d'enfants victimes de ces violences. Une conférence de presse devait être donnée, dans l'après-midi, par le procureur de la République près le tribunal de Ziadia sur cette affaire de maltraitance d'enfants autistes, a-t-on appris auprès du bureau du procureur.

Hani Y.